



DECLARATION

A RENSEIGNER IMPERATIVEMENT DANS LES 5 JOURS SUIVANTS LES FAITS : EN CAS D'ACCIDENTS

MERCI DE COCHER LE CONTRAT CONCERNE :

- Assurance Scolaire Internationale Assurance scolaire en France
- Etudiant Assistance Student Care Assistance Mobilité
- Responsabilité Civile Expatriés.....

COORDONNEES DE L'ASSURE

N° DE CONTRAT : **3525914**

NOM et PRENOM

DATE DE NAISSANCE

EMAIL

ADRESSE POSTALE

BENEFICIEZ-VOUS D'UN REGIME OBLIGATOIRE DE

OUI NON

SANTE ?.....

SI OUI, NOM, N° DE CONTRAT ET ADRESSE..... :

MERCI D'ADRESSER CE DOCUMENT PAR EMAIL OU PAR COURRIER A L'ADRESSE CI-DESSOUS :

CGEA
37, rue des Murlins CS 81845
45008 ORLEANS Cedex 1 - FRANCE
TEL 332.38.65.44.56 - FAX 332.38.62.90.93
Email : cgea@expat-care.com

TYPE DU SINISTRE : O Accident O Maladie

(la maladie est garantie uniquement dans les contrats suivants : Etudiant Assistance, Student Care et Assistance Mobilité).

DATE DES FAITS :

LIEU :

RAISONS ET CIRCONSTANCES DE LA VISITE CHEZ LE MEDECIN :

NATURE DES SOINS/MALADIE :

NOM ET ADRESSE DU MEDECIN :

DATE DE LA PREMIERE VISITE . :

(Joindre le certificat médical de constatation des blessures ou ordonnance)

NOM ET ADRESSE DU TEMOIN DE L'ACCIDENT

DEGATS MATERIELS AUX TIERS :_O OUI O NON

DATE DES FAITS :

LIEU DU SINISTRE :

CAUSES ET CIRCONSTANCES :

NATURE DU DOMMAGE MATERIEL.... :

NOM ET ADRESSE DU TIERS..... :

DATE :

SIGNATURE :

MERCI D'ADRESSER CE DOCUMENT PAR EMAIL OU PAR COURRIER A L'ADRESSE CI-DESSOUS :

CGEA
37, rue des Murlins CS 81845
45008 ORLEANS Cedex 1 - FRANCE
TEL 332.38.65.44.56 - FAX 332.38.62.90.93
Email : cgea@expat-care.com

CGEA est une marque commerciale gérée par **VAL DE FRANCE COURTAGE** - SARL de courtage en assurances au capital de 850.000 € - Siège Social : 37, rue des Murlins – CS 81845 - 45008 ORLEANS CEDEX 01 - Tél. 02 38 65 44 55 Fax 02 38 62 90 93 - www.valcourtage.com - RCS ORLEANS 400 228 383 - Code APE 6622Z - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéros 13 001 056 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des assurances - Soumise au contrôle de l'ACPR 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr) – Val de France Courtage exerce son activité, en fonction de la nature du risque, en application des dispositions de l'article L 520-1 II b (la liste des compagnies partenaires est disponible sur simple demande) ou de l'article L520-1 II c du code des assurances. Réclamation : service réclamations@gfc-assurance.com et/ou à Mme/M. le Médiateur de la Chambre Syndicale des Courtiers en Assurances (CSCA), 91 rue Saint Lazare 75009 Paris. Les opérations d'assurances sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261 C 2° du Code Général des Impôts. Partenaire du réseau International Uniba Partners - www.uniba-partners.com - Membre du groupe Cadre – www.cadrass.com